

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	137 (1992)
Heft:	3
Artikel:	Entretien avec...le commandant de corps Heinz Häslar, chef de l'état-major général. 1re partie
Autor:	Weck, Hervé de / Häslar, Heinz
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-345182

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec... le commandant de corps Heinz Häslер, chef de l'état-major général. 1

Les questions qui suivent, destinées cette fois au chef de l'état-major général, ne sont pas celles que deux rédacteurs d'un périodique militaire ont cogitées afin de mettre un officier général sur «le gril» et d'en tirer une fierté malsaine. Ces questions, de nombreux officiers se les posent, sans avoir l'occasion de prendre contact avec le principal intéressé.

Les principes de la réforme

RMS: Quelle est «l'hypothèse la plus dangereuse» concernant la menace contre notre pays qui sous-tend le projet «Armée 95»?

Cdt C Heinz Häslér: Dans la situation actuelle, il ne faut pas parler de menace, mais de chances, de risques, de dangers. On a passé d'une situation marquée par la bipolarité à une situation marquée par la multipolarité. Des paramètres peuvent apparaître, qu'on ne peut pas prévoir. Il n'y a donc pas d'«hypothèse la plus dangereuse», mais un éventail de situations dont on ne sait pas comment elles pourraient se développer. Cela rend ma tâche difficile, car il faut faire en sorte que notre politique de sécurité couvre cet éventail de possibilités. Naturellement, il y en a qui sont moins vraisemblables que d'autres, mais, aujourd'hui, je ne peux pas prévoir où et comment l'incertitude va diminuer.

RMS: Au séminaire 1990 de la Société suisse des officiers à Interlaken, le chef d'état-major d'une brigade frontière prétendait que, dans l'éventualité d'une inté-

gration européenne dans le domaine de la défense, le secteur alpin serait peut-être, dans notre pays, le seul secteur qui présenterait stratégiquement un intérêt pour l'ensemble des Etats du continent. Qu'en pensez-vous?

H.H.: L'armée 95 ne sera plus la même que celle d'aujourd'hui. Il n'y aura plus de troupes spécialement prévues pour telle situation. L'armée nouvelle devra faire face à tout le spectre des dangers et des risques, également aux menaces militaires possibles et remplir ses missions. Il n'y a pas besoin de démontrer que, dans un contexte européen, les transversales alpines jouent un rôle important. Ce qui se trouve au nord et au sud des Alpes doit être relié. Cette importance, nous la reconnaissons, puisque nous maintenons sur ces transversales les seules grandes unités sédentaires de l'armée 95: les trois brigades de fortresse. Les transversales, en fait, c'est un cas; il peut y en avoir beaucoup d'autres dans lesquels elles ne joueraient pas un grand rôle.

RMS: La conception d'une armée plus mobile ne consti-

tue-t-elle pas une illusion, dans la mesure où, sans couverture aérienne très développée, sans satellites d'observation, voire de radars d'alerte de dernière génération, il est difficile d'envisager une véritable mobilité ?

H.H.: Nous devons être au clair sur la notion de «mobilité». L'ensemble de l'armée ne sera jamais capable de faire mouvement après l'ouverture des combats. C'est totalement exclu ! Si nous le voulions, nous devrions avoir une armée équipée de toute la technologie moderne, dans laquelle il n'y aurait plus d'infanterie à pied. Pourtant, la mobilité ou, plutôt, la flexibilité de l'armée 95 se distingue de la conception actuelle.

Aujourd'hui, chaque corps d'armée a son secteur déterminé qu'il occupe en cas de mobilisation; les ordres qui en découlent sont diffusés. Depuis les places d'organisation, les troupes prennent un dispositif de base, puis un dispositif de combat de base qui, si tout va bien, correspond à la réalité; sinon, il faudrait encore procéder à des adaptations. Un tel système interdit de faire face rapidement à une situation imprévue.



La nouvelle armée fera directement mouvement depuis son dispositif de mobilisation, dans lequel elle pourrait, cas échéant, se battre, pour prendre un dispositif qui correspondra à la menace du moment. Comme nous ne pouvons pas connaître cette situation, il serait faux de lier nos forces dès aujourd'hui.

Au niveau stratégique, la flexibilité est donc assurée par une mise en place rapide,

qui tient compte des circonstances. Au niveau opératif, la mobilité est assurée par les cinq brigades blindées qui seront constituées, des formations qui joueraient un rôle important en cas d'alliance... Au niveau tactique, des mouvements resteront possibles comme aujourd'hui. Ce que nous recherchons, c'est une mobilité plus grande aux niveaux tactique et opératif. Pour ce faire, nous voulons équiper

une partie de l'infanterie avec des véhicules de combat, acquérir des hélicoptères pour les troupes de montagne. Malgré tout, il n'est pas pensable, que ce soit au niveau opératif ou tactique, de rendre l'ensemble de l'armée mobile pendant le combat.

RMS: Pourquoi, dans la planification «Armée 95», a-t-on abandonné l'idée d'une «brigadisation» généralisée?

H.H.: Nous avons testé la «brigadisation» généralisée. Il en ressort qu'avec des effectifs de 400 000 hommes, cette solution n'est pas possible, parce que nous ne possédons pas assez d'armes d'appui. Si nous avions voulu intégrer les régiments d'infanterie et de chars de l'armée 95 dans des brigades, nous aurions eu assez de fantassins, éventuellement assez de blindés, mais nous aurions manqué de génie, de DCA, de formations sanitaires et, dans une certaine mesure, d'artillerie. Cela aurait donné pratiquement une brigade équivalant à un régiment d'infanterie renforcé.

Nous nous sommes encore trouvés face à l'alternative: conserver des formations puissantes, donc dissoudre des corps de troupes ou garder toutes les formations en les «amaigrissant». Nous avons choisi la première solution.

RMS: Quels moyens supplémentaires en hommes et en matériel faut-il prévoir pour un régiment d'infanterie à qui on devra attribuer, selon les nouvelles conceptions, un secteur beaucoup plus vaste et des missions impliquant davantage de mobilité ?

H.H.: Jusqu'à présent, on a voulu que l'armée couvre l'ensemble de notre territoire; la doctrine actuelle postule que l'adversaire qui y pénètre soit canalisé dans la profondeur par un réseau de barrages et de points d'appui. Nulle part, il n'est prévu un «Halte, on ne va pas plus loin !» Cette conception était valable lorsqu'on savait d'où l'adversaire pouvait venir. Aujourd'hui, nous ne connaissons plus une telle certitude.

En cas d'offensive terrestre contre la Suisse, nous devrons chercher à arrêter l'adversaire aussi près que possible de la frontière, dans notre terrain le plus fort, dans le Jura au nord-ouest, dans les Alpes au sud et au sud-est. Il n'y a que deux «trous» dans cette frontière militaire: le secteur du Bodensee et, dans une certaine mesure, celui du lac Léman. Il est préférable de se battre là et de ne pas attendre que l'adversaire soit parvenu sur le Plateau où réside le gros de la population.

Sans vouloir comparer la Suisse et Israël, il faut reconnaître que l'Etat hébreu se trouve dans une situation similaire. Sa doctrine rejette une défense qui resterait confinée à l'intérieur des frontières nationales et ferait courir le risque que la population civile soit touchée par les combats terrestres. Les opérations sont donc planifiées au-delà de la frontière.

Ceci, nous le voulons et nous ne le pouvons pas; en revanche, nous croyons qu'il est meilleur d'occuper le terrain fort où nous avons de bons atouts et de maintenir les «portes fermées» aussi longtemps que possible,



dans l'espoir qu'éventuellement, quelqu'un viendra à notre aide. Que nous soyons ou non dans une alliance, il n'est pas pensable que l'ONU ou l'OTAN attaque la Suisse, parce qu'un éventuel Saddam Hussein y aurait pris le pouvoir ! Nous avons donc tout avantage à nous défendre aussi près que possible de nos frontières.

J'ai toujours eu des scrupules face à l'intention affichée de laisser entrer dans notre territoire une masse de chars ennemis que l'on aurait, à un certain moment, combattu avec nos formations mécanisées. On n'aurait jamais gagné la partie ! La nouvelle doctrine postule: «On ne va pas plus loin !» C'est pourquoi nous déplaçons nos forces là où l'adversaire pourrait venir. Cette conception se justifie, parce qu'un adversaire terrestre n'opérera plus avec des

masses de blindés comme à l'époque de la guerre froide.

RMS: Vous avez clairement dit que notre armée ne pourrait plus remplir les missions que lui fixe le *Rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité*, si le Parlement ne tenait pas compte, à partir de 1995, du renchérissement dans l'attribution des crédits militaires. Il semblerait actuellement, si notre information est exacte, que l'on envisage dans certains milieux politiques d'exiger une diminution annuelle du budget militaire représentant 90 millions. Quelle est votre position en tant que responsable de notre préparation à la guerre ?

H.H.: Nous savons que nous aurons à faire des sacrifices concernant les acquisitions d'armements, de matériels et d'équipements. Cependant, nous pouvons ac-

cepter des réductions, puisque les effectifs de l'armée seront réduits de 200 000 hommes. La menace a complètement changé, si bien que la mobilisation générale des troupes terrestres ne doit plus s'effectuer dans les vingt-quatre heures; il faut moins de moyens pour garder et entretenir le matériel; les réserves peuvent être moins importantes, parce qu'à l'avenir, les combats ne dureront pas aussi longtemps que dans le passé. Nous sommes en train d'étudier la quantité de munition qu'il faut prévoir par arme en temps de guerre, ce qui donnera la dotation de combat quotidienne. Tout cela montre qu'une diminution des dépenses est supportable, sans que la crédibilité de l'armée 95 en souffre.

D'autre part, nous restructurons, nous optimalisons; la maintenance, il faut la centraliser: de nombreux petits ateliers disparaîtront; il ne subsistera qu'un atelier électronique à la place de trois ou quatre. Ceci va avoir des conséquences sur l'ensemble de l'économie: diminution des places de travail liées à la



défense militaire, des mandats de construction pour le compte du Département militaire, des commandes de munitions, de vivres etc.

Naturellement, si cette baisse des moyens financiers allait encore plus loin, nous devrions dire: «Attention ! les moyens ne permettent plus de remplir les différents volets de la mission de l'armée.» J'ai déjà dit clairement que, si je constatais qu'il n'y avait plus adéquation entre les moyens et les buts assignés, je ne pourrais plus travailler à la mise sur pied de



l'armée 95, parce que je ne saurais prendre la responsabilité face au peuple suisse d'une armée qui ne pourrait pas remplir ses missions. Les politiciens doivent faire en sorte qu'une telle situation ne se produise pas. Si tel n'était pas le cas, je devrais, soit demander une modification des missions, soit exiger davantage de moyens.

L'armée a besoin de moyens; quand ils arrivent au-dessous du seuil de la suffisance, l'armement et les appareils deviennent vite obsolètes, la motivation de la troupe baisse, tout comme les chances que l'armée puisse remplir ses missions et que l'étranger la considère comme crédible.

A l'étranger aussi, on ralentit le rythme du renouvellement des armements. Dans ce contexte, il n'est pas important que nous obtenions tout de suite ou dans deux à trois ans tel système de la nouvelle génération. Le contexte est plus favorable que pendant la guerre froide, alors que la course aux armements sévissait à l'extérieur de la Suisse. La situation la plus défavorable que nous pourrions connaître, ce serait d'obtenir en une seule fois les crédits pour une période de vingt ans, avec l'obligation d'acquérir dans la foulée tout le matériel nécessaire. Ce serait terrible, parce que nous ne savons pas ce qu'il nous faudra au cours des vingt ans qui viennent.

Je ne vois donc pas la situation aussi sombre que certains.

RMS: En tirant la sonnette d'alarme, pensez-vous à un ou à des programmes d'armement bien précis?



H.H.: Plus on regarde loin dans l'avenir, plus les prévisions deviennent vagues. Nous avons une planification à moyen terme qui prend en compte les besoins pour les quinze ans à venir, tels que nous les voyons aujourd'hui. Les priorités sont claires. Premièrement, nous devons améliorer la défense de notre espace aérien, deuxièmement nos systèmes électroniques (exploration, acquisition et désignation d'objectifs, réseaux de conduite, matériel de guerre électronique), troisièmement la puissance de feu à l'échelon opératif, quatrièmement, puisqu'il n'y aura plus de troupes dans tous les secteurs, la mobilité aux niveaux opératif et tactique (véhicules de combat pour l'infanterie et les formations mécanisées, hélicoptères, avant tout pour les troupes de montagne). D'autre part, nous voulons moderniser l'instruction. Il apparaît aujourd'hui que les moyens financiers mis à notre disposition permettront de réaliser ces projets dans les quinze ans qui viennent.

RMS: Si l'on ramène les effectifs de 650 000 à 400 000

hommes, des corps de troupes devront être supprimés. Croyez-vous pouvoir éviter de porter atteinte aux «fiertés» cantonales, de créer des mécontentements, des manifestations comme celles qui s'étaient produites lors de la suppression de la cavalerie en 1972?

H.H.: Les traditions, nous en tenons grand compte dans la mise au point des structures de l'armée 95. Pourtant, une réduction de 200 000 hommes implique, soit le maintien de formations «anémiques», soit un nombre inférieur de formations fortes. Il faut donc déci-

tron conserveront leur numéro et leur zone de recrutement. Il y aura pourtant quelques changements dans les brigades blindées.

Nous sommes en contact avec les gouvernements cantonaux qui doivent nous dire quelles formations ils tiennent absolument à conserver. Certaines divergences subsistent avec les cantons de Fribourg et de Vaud, mais on cherche les meilleures solutions. Il ne faut pas qu'une situation se produise, qui fasse dire comme en 1972: «La cavalerie est supprimée, il vous faut aller là où il y a de la place!»



der des dissolutions, en s'efforçant, dans toute la mesure du possible, de conserver les formations traditionnelles. Il ne sera constitué qu'un minimum de nouveaux corps de troupes: Ceux qui subsiste-

RMS: Des bruits circulent concernant une armée réduite à 200 000 hommes. Est-ce un de vos soucis?

H.H.: Une armée de 200 000 hommes signifierait la fin de

l'obligation générale de servir. Nous n'aurions plus que huit classes d'âge, vu qu'on dénombre chaque année environ 25 000 recrues. Ce ne serait plus une armée de milice. Avec de tels effectifs, si l'on veut qu'une telle armée puisse exécuter ses missions, il faudrait des moyens très modernes dont nous ne disposons pas. On peut assurer notre défense de deux manières: soit avec une armée relativement importante qui, vu la force de notre terrain, n'est pas complètement équipée avec le matériel le plus moderne, soit avec 100 000 professionnels disposant tous de moyens mécanisés de haute technologie et des armes les plus modernes. Cela, nous ne le voulons pas. Après que nous leur ayons expliqué la situation, certains milieux qui défendaient cette solution l'ont abandonnée.

RMS: En automne 1990, le *Nouveau Quotidien* annonçait sur la manchette de son premier numéro une «Fronde des officiers romands». Même si l'on relativise ce titre empreint sensationnalisme, peut-on dire que les officiers romands acceptent moins bien le projet «Armée 95» que leurs camarades alémaniques?

H.H.: J'éprouve une grande satisfaction lorsque des officiers montent aux barricades pour défendre le principe d'une armée forte. C'est une attitude courageuse, tant mieux que ce mouvement vienne précisément de Romands. Il y a naturellement une différence entre le fait de mettre sur pied une armée nouvelle en tenant compte du contexte international, ainsi que d'une foule de paramètres, et le fait de réagir par

conviction ou par émotion, sans tenir compte des conditions du moment.

Les politiciens attribuent des moyens à l'armée, instrument de la politique de sécurité, mais c'est un poste du budget parmi beaucoup d'autres. Aujourd'hui, l'armée n'apparaît pas comme une première priorité: il faut en tenir compte. Pour construire une maison, quand on sait que l'on ne dispose d'argent que pour une villa familiale convenable, avec trois

pièces, une cave, une salle de bain, on ne va pas chez l'architecte en lui demandant de dessiner une maison de trente pièces. Personne ne voudrait financer un tel projet!

Nous devons tenir compte de ce que le pouvoir politique accepte de nous attribuer comme moyens. Si la décision correspond avec les missions de l'armée et qu'elle nous permet de les optimaliser, nous devons admettre qu'elle est convenable. Actuellement, je suis



convaincu que c'est le cas. Si ces officiers, dont j'apprécie les idées de base, veulent nous aider, je leur demande d'actionner tous les leviers afin que nous disposions des moyens nécessaires à l'armée 95. Qu'ils se limitent à cela et qu'ils ne demandent rien de plus. Ne pas tenir compte des possibilités, n'est pas une attitude raisonnable.

Quoiqu'en disent certains partis, l'armée 95 suffit juste à faire face aux scénarios que l'on peut envisager aujourd'hui. N'ayez pas «les yeux plus gros que le ventre»: l'armée 95, nous pouvons la réaliser ! Messieurs, regardez la réalité et aidez-nous à mettre sur pied une armée de 400 000 hommes avec les programmes d'arme-

ment, les réformes de l'instruction qui lui sont nécessaires. Ainsi, vous rendrez un plus grand service qu'en émettant des exigences que les politiciens ne prendront en compte.

(A suivre)

**Propos recueillis
et traduits par H. W.**

Un seul partenaire pour toutes vos assurances et celles de votre voiture (responsabilité civile, occupants, casco). Et aussi pour votre **casco parc**!

*Toujours là
quand il faut!*

Siège social:
Pl. de Milan 1001 Lausanne

